

AUTOCARS ANCIENS DE FRANCE

Association à but non lucratif pour la préservation des autocars de collection

Futur espace EUROMOBILE de Betschdorf / Alsace - www.autocarsanciensdefrance.fr



OPERATION SAUVETAGE ISOBLOC

Appel à l'aide : aidez-nous à sauver ces deux autocars ISOBLOC



Il est impensable de laisser aller à la casse ces deux autocars mythiques des années 1950 dont on ne connaît que trois autres survivants. Nous vous proposons de nous aider financièrement. Il s'agit de restaurer celui qui est en meilleur état en utilisant l'autre comme donneur de pièces. Les montants nécessaires pour les sauver sont évalués à :

- ⇒ 8.000 € pour la récupération et le transport depuis le Var et le Puy de Dôme vers l'Alsace
- ⇒ 30.000 € pour la partie mécanique
- ⇒ 70.000 € pour la partie carrosserie

Vous pouvez fixer vous-mêmes le montant que vous êtes prêt à investir dans cette importante opération de sauvetage

La marque Isobloc n'est pas une marque comme les autres. C'est sous ce nom que Joseph Besset présente en 1938 le premier autocar européen à structure autoportante, de plus à moteur arrière. Pour les autres constructeurs ou carrossiers, comme pour les exploitants, c'est un choc culturel, une révolution.

Tandis qu'il fait des émules, le W538 d'origine évolue après-guerre, V8 Ford à essence remplacé par un diesel Panhard, puis dans sa forme en 1950. Le nouveau **648DP2** présente un avant non plus en coupe-vent mais arrondi et un gain en hauteur permet d'aménager des soutes à bagages dans ses flancs.

Alors que le tourisme est sa vocation, l'Isobloc subit de plein fouet dans les années 50 le succès du rustique Berliet PLB puis celui du plus novateur PLH. Les scores fondent à moins de cinquante unités par an à partir de 1955. En absorbant Isobloc, Saviem ne peut que constater la déchéance et sonne l'arrêt de production.

Cette proposition de deux **648 DP** est une bonne surprise, encourageons AAF à les sauver !

Benoît Gruhier

Avantages fiscaux : entreprises et particuliers

Le montant de votre souscription est déductible des impôts

Dès réception de votre chèque nous vous enverrons un reçu fiscal qui vous permet de déduire une partie de votre souscription des impôts

Pour les entreprises : déduction de l'impôt sur les sociétés à hauteur de 60 % de votre don dans la limite d'un plafond de 0,5 % du chiffre d'affaires (avec la possibilité de reporter l'excédent sur les cinq exercices suivants en cas de dépassement de ce seuil. **Exemple** : pour un don de 1.000 €, part déductible de l'impôt = 600 €, soit **coût réel 400 €**

Pour les particuliers : déduction de l'impôt sur le revenu de 66 % de votre don (75 % dans le cas de l'ISF) dans la limite d'un plafond de 20 % du revenu imposable. **Exemple** : pour un don de 200 €, part déductible de l'impôt = 132 €, soit **coût réel 68 €**

Votre nom sera cité (sans indication de montant) **sur tous les documents et affiches concernant les véhicules** (possibilité d'annuler cette faculté : à indiquer ci-dessous)

BULLETIN DE SOUSCRIPTION à découper et à renvoyer avec votre chèque à : Autocars Anciens de France, Maison des Associations, 1a Place des Orphelins - 67000 Strasbourg

Je souscris à l'opération SAUVETAGE ISOBLOC pour un montant de _____ €

Nom _____ Prénom _____

N° _____ Rue _____

Code postal _____ Ville _____

Adresse mail : _____

☐ J'accepte que mon nom soit associé et cité sur tout document concernant les autocars ISOBLOC qui font l'objet de cette souscription

☐ Je demande que mon nom ne soit pas associé, ni cité sur tout document